



PRÉFACE.



DEPUIS que la Langue Françoisé a reçu des bons Ecrivains, du siècle dernier & du nôtre, l'éclat que lui ont donné leurs Ouvrages, on l'a parlé dans toute l'Europe, & son usage est devenu presque universel. Nous ne prétendons point que ce soit un avantage réservé exclusivement à notre Langue; les Italiens & les Anglois pourroient en dire autant de la leur. Mais on ne sauroit contester que la Langue dans laquelle ont écrit CORNEILLE, MOLIERE, LA FONTAINE, RACINE, QUINAUT, BOILEAU, ROUSSEAU, PASCHAL, BOSSUET, FÉNELON, VERTOT, FONTENELLE, MONTESQUIEU, VOLTAIRE, &c. n'ait bien mérité d'être connue par-tout où l'on cultive les Lettres. Ici les faits réduisent au silence tous les préjugés nationaux.

Un avantage particulier de notre Langue, c'est d'avoir été substituée à la Langue Latine, dans les négociations & dans les traités qui se sont faits depuis quarante ans, & d'être ainsi devenue la Langue politique de l'Europe. Cette distinction, qui ne peut être attribuée qu'au génie ou au caractère de la Langue Françoisé, suffiroit pour démontrer combien sa marche a paru simple & naturelle; avec quelle netteté, quelle aisance les idées s'y produisent, & se rangent dans la progression la plus analogue aux procédés de l'entendement; & se rangent dans la progression la plus analogue aux procédés de l'entendement; combien ses phrases & ses expressions sont claires; enfin combien son étendue & sa souplesse la rendent propre à traiter, même élégamment, toutes les matières.

Une Langue consacrée par le génie, & cultivée avec tant de soin, qu'elle a mérité dans le dernier siècle l'attention du Gouvernement, puisqu'il en a confié le dépôt à une Compagnie, destinée spécialement à la maintenir dans sa pureté; une Langue encore très-méthodique, & fondée sur des principes qui n'y laissent presque plus rien d'arbitraire, avoit besoin d'être consignée dans ces archives du langage, qu'on nomme Dictionnaires.

Mais l'usage des Dictionnaires n'est plus borné, suivant l'acception primitive attachée à ce mot, à la seule intelligéce des termes de la Langue qu'on veut entendre ou parler; il n'est plus simplement grammatical. Les choses indiquées par les mots, sont décrites dans la plupart, & plus ou moins détaillées & circonstanciées: c'est même ce qui devoit faire distinguer les Dictionnaires de notions des véritables Vocabulaires: distinction que l'on ne fait point.

L'autorité de ces sortes d'Ouvrages peut être fondée sur la capacité & les lumières de ceux qui les composent, ou sur la réputation & le mérite des Auteurs qui y sont cités, & qu'on prend, en quelque manière, pour règle: ce qui fait

comme deux espèces différentes de Dictionnaires. Celui de l'Académie Française est de la première espèce, & ceux de Richeler, de Furetière, &c. sont de la seconde.

Il faut sans doute déférer, parmi les Dictionnaires François, le premier rang à celui de l'Académie Française. Il y regne par-tout une sagesse & une économie dignes des grands Maîtres qui y ont travaillé. Mais un Dictionnaire universel doit être un Code de Grammaire, de Littérature, de Belles-Lettres, de Rhétorique, de Poétique, de Médecine, d'Anatomie, de Philosophie, de Physique, d'Astronomie, de Botanique, &c. un Code enfin des Arts & des Sciences. Celui de l'Académie, suivant le plan qu'on s'y est proposé, se renferme uniquement dans ce qui concerne la Langue : on s'y est borné aux termes de l'usage ordinaire ; peu de détails sur les synonymes, & l'on n'y trouve point la plupart des termes propres aux Sciences, aux Arts, aux Métiers, ni ceux que l'usage n'admet plus, & qu'il est pourtant nécessaire d'entendre pour l'intelligence des Auteurs anciens : parce que les définitions y sont précises ; elles laissent à désirer à bien des personnes des explications plus étendues, & une connoissance plus détaillée des circonstances : en un mot, il n'a pour objet que de fixer & de déterminer l'usage & les divers sens des expressions qui doivent entrer dans le langage ordinaire ou dans la composition. Ce fut même pour suppléer à son insuffisance, ainsi qu'à celle des Dictionnaires de Furetière & de Richeler, qui rouloient alors avec celui de l'Académie, qu'au commencement de ce siècle une Société savante conçut le projet du Dictionnaire dont on donne une nouvelle Edition.

Le Furetière & le Richeler ne sont pas sans mérite ; mais on fait que ce qu'il y a de bon dans le premier, est tiré du Dictionnaire de l'Académie. La partie dont Furetière se faisoit plus d'honneur, étoit celle des Arts & des Sciences, & c'étoit précisément celle qui valoit le moins, parce qu'on manquoit alors des secours qui nous sont venus depuis. Le Richeler, dans son origine, n'avoit guère plus d'étendue que le Dictionnaire de l'Académie ; & l'on convient assez que la plupart des augmentations ne l'ont pas rendu beaucoup plus instructif, ni plus intéressant. Ces deux Ouvrages sont appréciés depuis long-temps, & nous ne reviendrons point sur les jugemens qu'on en a portés : mais il en est deux bien plus récents que le Dictionnaire de Trévoux, dont les rapports avec ce dernier, ne prouvent que mieux combien il est encore utile, & on l'ose dire, nécessaire.

Le Dictionnaire Encyclopédique embrassant toute la chaîne des connoissances humaines, la Langue Française y est entrée comme instrument de ces connoissances. Dans la plupart des articles qui concernent cette Langue, on reconnoît les habiles mains dont ils sont l'ouvrage : il y a peut-être autant ou plus de philosophie que de notions grammaticales. Mais ceux qui présidoient à cette Collection, particulièrement occupés des articles les plus importants de l'Ouvrage, ont souvent négligé ceux qu'ils regardoient comme moins essentiels. De là plusieurs termes usuels sur lesquels on passe fort légèrement ; d'autres qu'on n'envisage que sous certains rapports ; d'autres enfin totalement oubliés, ou abandonnés.

Le *Grand Vocabulaire* François, dont il y a déjà 18 Volumes imprimés, venant après tous les autres, devoit être le plus complet en tous points : mais, tout volumineux qu'il est, tout y est maigre, sec & décharné. L'Auteur se contente souvent de donner une idée générale d'un mot, en le définissant par un autre mot avec lequel il a quelque affinité, sans indiquer l'idée propre, individuelle, qui non-seulement distingue, mais encore qui particularise l'un & l'autre. Or il doit nécessairement résulter d'images si vagues, un défaut de justesse & de précision. On y trouve presque par-tout les définitions toutes sèches du Dictionnaire de l'Académie, pour les termes usuels, & celles du Dictionnaire Encyclopédique, pour les termes techniques. De plus, pour remplir toute l'idée d'un Vocabulaire au-

quel on ne prescrivait point de bornes, il ne suffisoit pas de parcourir les Synonymes de l'Abbé Girard; il auroit fallu rapporter les observations des Maîtres de la Langue, exposer les règles fondamentales du langage, distinguer ce que l'usage seul autorise; & marquer jusqu'à ses bizarreries: tout cela devoit entrer dans le plan d'un Ouvrage que l'on destinoit à donner la connoissance la plus étendue de la Langue Françoisé.

Le Dictionnaire de Trévoux, ainsi nommé de la Ville où fut imprimée la première Edition de cet Ouvrage, parut d'abord en trois Volumes *in-folio*, sous le titre de *Dictionnaire Universel*, qu'il a conservé, parcequ'il étoit en effet dès-lors le plus ample & le plus complet des Dictionnaires de la Langue.

Il en est en général des grands Dictionnaires; comme de ces vastes édifices qui n'ont jamais été l'ouvrage d'une seule génération, mais d'une longue suite d'Architectes. Celui de Trévoux, formé sur le plan le plus étendu, ne pouvoit de même être que l'ouvrage du temps: il s'est donc accru successivement, comme le Moréri, comme le Trésor de Robert Etienne; mais à chaque Edition il s'est tellement enrichi, qu'il est devenu proprement le Dictionnaire national; puisque cinq Editions consécutives ont à peine suffi pour les besoins du Public. On doit à M. l'Abbé du Mabaret, Curé de St. Léonard, plusieurs articles curieux, inférés dans les premières Editions. Il s'en falloit pourtant beaucoup que la dernière Edition en sept Volumes *in-folio*, n'y eût rien laissé à désirer, soit pour le complément de l'Ouvrage, soit même pour l'exactitude. Comme tous les Dictionnaires, sans exception, sont presque nécessairement défectueux ou fautifs, & ne diffèrent à cet égard que du plus ou du moins, le Dictionnaire de Trévoux n'étoit pas plus exempt que les autres de mauvaises ou de fausses définitions, d'autres erreurs de toute espèce, d'inutilités, de répétitions, & sur-tout d'omissions importantes. Il y avoit presque également à retrancher & à augmenter. Il a donc fallu corriger, élaguer, abrégé d'une part; & de l'autre intercaler, ajouter, changer, pour rendre cet Ouvrage plus correct, plus étendu, plus complet qu'aucun de ceux qui ont paru jusqu'ici en ce genre. En comparant cette Edition avec les précédentes, on verra combien il est différent de ce qu'il étoit: c'est un nouvel édifice élevé sur l'ancien plan. En le comparant avec ceux qui ont quelque rapport avec lui, on connoitra facilement combien les changemens qu'on y a faits, lui donnent d'avantage sur eux: ces changemens, ces corrections, ces additions, ont produit des Volumes plus forts que ceux de la dernière Edition, & un Volume entier de plus. Ce qu'on dit ici au reste, n'est point pour diminuer la gloire de ceux qui ont travaillé aux autres Dictionnaires; ils sont tous très-louables dans ce qu'ils ont fait; & très-excusables dans ce qui leur est échappé; il n'est presque pas possible de terminer absolument ces fortes d'Ouvrages. Si nous avons été plus loin que les autres, nous ne nous flattons pas pour cela que personne ne puisse aller plus loin que nous; mais nous croyons toucher de plus près que les autres à ce point de perfection, où il est difficile de parvenir. Ceux qui viennent les derniers, ont un grand avantage sur ceux qui les ont précédés, en ce qu'ils peuvent profiter de leurs lumières, & même des fautes qui leur sont échappées: on consulte, on compare, on confronte, on pèse les raisons & les autorités, & l'on se décide.

Le premier & le principal objet d'un Dictionnaire grammatical, scientifique, technique, &c. tel qu'est celui-ci, est de présenter exactement l'idée précise dont chaque mot est le signe représentatif. Il faut que la valeur, le caractère, les différentes acceptions de chacun, & les règles auxquelles est soumis son emploi, soient déterminés de la façon la plus sûre. On n'a rien négligé pour bien remplir cet objet: on a d'abord consulté tous les autres Dictionnaires, pour qu'il n'échappât, s'il étoit possible, aucun des mots de la Langue, & pour former la nomenclature la plus riche & la plus étendue; on a pris ensuite pour guide, sur l'usage

& sur le sens des mots, les meilleurs Ecrits que nous ayons sur la Langue & en cette Langue. A chaque mot François répond le mot Latin; avantage qui ne se trouve point dans les autres Dictionnaires Universels.

Quoique le Latin ne puisse être regardé que comme accessoire dans un Dictionnaire de la Langue François, nous avons cru qu'on seroit bien aise de voir, du même coup d'œil, le mot Latin & le mot François qui se répondent, bien persuadés d'ailleurs que le mot Latin sert beaucoup, non-seulement aux Etrangers, mais encore aux Nationaux mêmes, pour l'intelligence parfaite du mot François. Ce sont comme deux images différentes, qui, loin de se nuire, ou de se détruire, s'entraident au contraire l'une & l'autre, & concourent à former dans l'esprit une notion distincte des objets qu'elles représentent. Ceux qui n'entendent pas le Latin, en seront quittes pour s'en tenir précisément au François, qu'ils trouveront aussi nettement expliqué, que si l'on ne s'étoit rien proposé de plus. Ceux qui ont l'usage de la Langue Latine, ne seront pas fâchés de voir le rapport & la liaison qu'il y a entre ces deux Langues, & de reconnoître les mots François qui tirent leur origine du Latin. Pour ce qui concerne les Etrangers, il est évident que rien ne sauroit être d'une plus grande utilité pour eux, dans l'étude qu'ils font de notre Langue, & que rien n'est plus propre à leur faire sentir la force & le vrai sens des mots François. En effet, si l'explication des mots n'est qu'en François, ceux qui ne savent pas encore notre Langue, n'entendront pas mieux l'explication du terme qu'ils cherchent, que ce terme même; & souvent leur embarras ne fait qu'augmenter, par le nombre des termes inconnus qui se trouvent dans la définition: au lieu qu'ils conçoivent d'abord la force & l'énergie du mot François, quand ils voient qu'il signifie précisément la même chose que le terme Latin qui y est joint.

A cette attention de faire répondre le mot Latin au mot François, nous joignons celle de marquer l'étymologie, quand elle paroît nécessaire pour l'intelligence & la précision. MÉNAGE, DU CANGE, SAUMAÏSE, VOSSIUS, FERRARI, CASENEUVE, GUICHARD, le P. THOMASSIN, le P. PEZRON, PASQUIER, HENRI, ÉTIENNE, TRIPOT, BOREL, & autres qui ont travaillé avec succès en ce genre; nous ont fourni tous les secours dont nous avons besoin en cette partie.

Des explications courtes & précises servent encore à déterminer la signification propre du mot; & pour en faire mieux sentir la juste valeur, on a joint des exemples tirés des meilleurs Ecrivains. On expose, après cela, avec netteté les différentes acceptions du même mot, autorisées par des exemples, & suffisamment discutées: ainsi l'on a distingué par-tout très-soigneusement, dans chaque mot, le sens propre, le sens figuré, & le sens par extension, qui tient le milieu entre l'un & l'autre.

Je n'ignore pas qu'il s'est trouvé des gens qui se sont avisés de blâmer cette attention que nous avons de justifier par des exemples tirés des meilleurs Auteurs, le sens que nous attachons aux mots dans nos définitions. » Le principal & le » seul mérite du Dictionnaire de Trévoux, si ce n'est pas un vice, dit l'Auteur » du Grand Vocabulaire, est d'avoir accumulé une foule d'exemples tirés d'Auteurs connus: mais ces exemples ainsi entassés, fatiguent bien plus le lecteur, » qu'ils ne l'instruisent; & comme le remarque très-bien le Dictionnaire de » l'Académie, des phrases composées exprès, pour rendre sensible toute l'énergie » d'un mot, & pour marquer de quelle manière il veut être employé, donnent » une idée plus nette & plus précise de la juste étendue de sa signification, que » des phrases tirées de nos bons Auteurs, qui n'ont pas eu ordinairement de pareilles vues en écrivant.

Sans m'amuser à répondre à cette critique, je me contenterai de dire à l'Observateur, que nous n'avons, ni lui, ni moi, acquis assez de réputation dans la République des Lettres, pour être crus sur notre parole. Les Auteurs de la seconde

espèce de Dictionnaires dont nous avons parlé, n'étant que de simples particuliers, souvent ignorés, n'ont point, quelque éclairés qu'ils puissent être, assez d'autorité pour décider de leur chef. Ils sont donc obligés d'emprunter des Ouvrages d'autrui, une autorité qu'ils ne peuvent se donner d'eux-mêmes, & d'appeler en témoignage nos meilleurs Ecrivains, sur les choses qu'il leur faut décider. Ces Auteurs qu'on cite, ajoute l'Observateur, n'ont pas toujours eu de pareilles vues en écrivant. Qu'il me dise donc quelles vues ils ont pu avoir dans l'emploi qu'ils ont fait des mots. C'est peut-être une bévue d'apporter pour exemple le Dictionnaire de l'Académie Française, qui ne cite point. L'Académie faisant un Corps composé des personnes les plus versées dans la connoissance de la Langue, chargée de la composition d'un Dictionnaire; ne devoit pas rapporter les sentimens des autres, mais déclarer les siens: elle ne pouvoit donc, ni ne devoit citer; elle n'auroit pu citer que ses propres Membres; ce qui auroit blessé leur modestie. En citer d'autres qui ne fussent pas de son Corps; ç'eût été, en quelque sorte, soumettre son autorité à une autorité étrangère. On doit regarder en cela l'Académie comme une Cour Souveraine, qui a droit de rendre des Arrêts, sans être obligée de les motiver: au lieu que les autres ne peuvent être considérés que comme des Avocats qu'on consulte, & qu'on ne croit qu'autant qu'ils sont fondés sur de bonnes raisons, ou sur des témoignages certains.

On pourroit ajouter que le Public paroît pencher un peu plus du côté de ceux qui citent, que du côté de ceux qui ne citent pas, moins peut-être par raison, que par une certaine malignité, & par un effet de cet orgueil si naturel à l'esprit humain, qui n'aime pas à être maîtrisé, ni qu'on lui impose des loix absolues, sans lui en faire connoître les motifs & les raisons. Cette espèce de soumission aveugle qu'il croit qu'on exige de lui; le choque & le révolte: il est, au contraire, flatté agréablement par la déférence & le ménagement que font paroître pour ses lumières ceux qui n'avancent rien, sans l'appuyer de preuves solides & de bons témoignages. Il veut être instruit, mais il n'aime pas qu'on lui donne des leçons; & il présume qu'on veut lui en donner, lorsque, sans citer, on semble lui prescrire d'autorité, qu'il faut parler de telle ou telle manière, ou qu'il ne faut pas se servir de telle ou telle expression. Ceux qui citent au contraire, semblent moins lui prescrire comment il faut parler, que lui apprendre comment ont parlé les plus célèbres Auteurs. Il se figure que les premiers veulent lui imposer une espèce d'obligation & de nécessité de se rendre à leurs décisions; & c'est ce qui lui déplaît. Il s'imagine, au contraire, que les seconds ne font que lui exposer les sentimens & l'usage des meilleurs Ecrivains, en lui laissant la liberté de s'y conformer; & c'est ce qui flatte son amour-propre. Enfin il regarde les uns comme des Juges suprêmes qui rendent des Arrêts, & qui veulent qu'on s'y soumette sans discussion; au lieu qu'il considère les autres comme des amis éclairés, qui délibèrent avec lui si l'on peut user de telle ou telle expression sur la foi & l'autorité de tels ou tels Auteurs qui s'en sont servis. Ce n'est point une loi qu'on lui impose; c'est un avis qu'on lui propose; c'est un conseil qu'on lui donne, auquel il se rend d'autant plus volontiers, qu'il semble le faire avec moins de contrainte. Revenons à notre sujet.

Perfuadés, avec l'Abbé Girard; 1^o. que c'est la multiplicité des idées qui produit & qui doit produire la multiplicité des termes; 2^o. qu'il importe peu d'en avoir plusieurs pour peindre une seule idée, tandis qu'on en manque pour quelques-unes; nous ne définissons point un mot par un autre, comme s'ils étoient parfaitement identiques; ou si quelquefois on s'est vu contraint de le faire; ce n'est qu'après avoir marqué les nuances qui distinguent ces prétendus synonymes, & qui leur donnent un caractère propre & individuel. Les définitions sont suivies des autorités qui sont le plus généralement reçues, les plus sûres sur la significa-

tion & l'emploi de chaque terme, en ramenant tout à l'usage, arbitre respecté même des maîtres. On a puisé dans toutes les sources reconnues pour les plus pures du langage ; on a sur-tout profité des Observations que M. de Voltaire a semées dans ses Notes sur Corneille & ailleurs. Quand les Observations des grands Maîtres ont manqué, l'Editeur a cru pouvoir hasarder modestement les siennes, en les soumettant au jugement du Public.

A l'égard de certains termes propres aux Arts & aux Sciences, il nous a paru qu'il ne suffisoit pas d'en donner une simple définition, comme dans nos Vocabulaires, presque toujours inintelligible à ceux qui n'ont aucune idée des objets qu'elle indique. Des définitions ne sont pas des notions. S'agit-il, par exemple, d'une machine, ou d'un instrument quelconque, on en fait une courte description ; on détaille même les parties dont il est composé ; ce qui fait mieux connaître l'usage auquel il est propre.

Dans les matières de Physique, de Botanique & autres Sciences, après la définition du mot, on en donne une explication encore plus ou moins détaillée, suivant la nature & l'importance de l'objet. C'est ainsi que sur le mot *son*, après la définition de la chose, on entre dans un détail instructif : on considère d'abord avec les Physiciens, la nature du *son* dans les corps sonores, puis dans le milieu qui le transmet, & dans l'organe qui en reçoit l'impression ; on fait voir en quoi consiste le *son* dans le corps sonore ; comment il y est produit ; comment ensuite il est communiqué aux différentes parties du fluide qui vient frapper notre organe, d'où l'impression est portée au siège de l'âme ; où se fait la perception du *son*. Après avoir expliqué la production du *son*, on en décrit la propagation, la réflexion, l'augmentation, la diminution ; & pour ne rien laisser à désirer sur une matière aussi curieuse, on expose sommairement les différens systèmes qui partagent les Physiciens.

On a suivi la même méthode dans tous les autres articles, parceque ces explications ont paru liées nécessairement aux notions qu'on doit trouver dans un Dictionnaire bien fait.

Qu'apprend-on en effet à celui qui, par exemple, veut avoir une idée précise de la lumière, quand on lui dit, *lumière*, *clarté*, *splendeur*, ce qui rend les objets visibles ? Connoît-il mieux ce qui nous éclaire, ce qui rend les objets visibles, la clarté, la splendeur, que la lumière même ? Ses idées n'en sont certainement pas plus nettes ; on lui en donne même de fausses, puisque ces trois mots, *lumière*, *clarté*, *splendeur*, ne sont nullement synonymes. Il faut donc le mener par degrés à la connoissance de la lumière ; la lui faire envisager dans le corps lumineux, & dans le milieu où elle fait son impression sur l'organe : il faut encore lui donner une idée succinte des systèmes physiques, au moins les plus accrédités. C'est ce que l'on a fait ici.

Au mot *bouton*, terme de Botanique, on a eu soin de distinguer ce qu'on appelle communément *boutons à fleurs*, & *boutons à bois*. Les premiers contiennent les rudimens des fleurs ; les seconds, les rudimens des jeunes branches. On décrit exactement les parties dont les uns & les autres sont composés, & la manière dont ces parties se développent. Des premiers boutons on voit sortir les fleurs avec tous les organes qui les accompagnent, & les fruits succéder aux fleurs. Des boutons à bois, sortent les feuilles & les branches. Dans les articles particuliers relatifs aux Plantes, on détaille la nature de ces différentes productions ; de sorte qu'en réunissant tous les articles de ce genre dispersés dans le Dictionnaire, on trouve un système complet de la végétation & du mécanisme par lequel elle s'opère.

Pour ce qui concerne la Géographie & la Mythologie, qui étoient fort imparfaites par la manière dont elles étoient traitées, on y a fait des changemens

considérables, en ajoutant les articles qui manquoient, en abrégant ceux qui étoient trop longs, en corrigeant ceux qui étoient fautifs, &c.

Dans les questions qui concernent la Théologie & la Religion, on s'est fait une loi de ne jamais s'écarter de la doctrine de l'Eglise. C'est pour cela que l'on a cru devoir retoucher quelques articles, dans lesquels il n'y avoit peut-être pas toute l'exactitude qu'on auroit pu désirer.

Pour la Morale, la Métaphysique, la Jurisprudence, &c. on a puisé dans des sources qui ne sont nullement équivoques.

Un avantage particulier à cet Ouvrage, c'est qu'on y trouve une explication curieuse & précise de toutes les Sectes différentes, en matière de Religion. Comme ces mots transférés d'une langue étrangère dans la nôtre, en font maintenant une partie, on ne pouvoit se dispenser de les mettre en leur place; & il eût été inutile de les y mettre, si l'on n'eût donné en même-temps une explication assez ample pour faire connoître toute la force & l'étendue de leur signification. Si l'on a eu tant d'exactitude à expliquer les différentes Sectes de Religions étrangères, on en a encore plus apporté sur ce qui regarde les Sectes particulières qui partagent la Religion Chrétienne, & les Hérésies diverses qui en sont sorties; mais on n'a point perdu de vue la nature de l'ouvrage auquel on travailloit. On s'est contenté d'exposer les opinions sur lesquelles ces Hérésies sont fondées, & cela d'une manière simple, sans sortir des bornes d'un Dictionnaire, où l'on ne doit toucher ces matières qu'autant qu'elles sont du ressort de la Grammaire, & que les termes qui leur sont particuliers, font partie de la langue. C'est aux Théologiens à réfuter les erreurs, & à établir les vérités sur lesquelles est appuyée la véritable Religion; il suffit au Grammaire d'expliquer nettement les termes dont on est obligé d'user, en traitant ces sortes de questions, & de donner des notions claires de ces partis différens qui se sont élevés contre l'Eglise. C'est tout ce qu'on peut raisonnablement exiger de lui; & il sortiroit de sa sphère, s'il pouvoit l'érudition plus loin. On n'attend point de lui qu'il s'érige en Controversiste, mais qu'il rende les Controversistes intelligibles dans les démêlés de Religion qu'ils ont ensemble. En un mot sa juridiction est resserrée précisément dans les mots & dans les termes de la langue, & elle ne s'étend point jusqu'aux choses, dont il ne lui est permis de parler, qu'autant que cela est nécessaire pour l'intelligence des mots mêmes, qui font proprement l'objet qu'il doit se proposer, & la matière où doit se renfermer son érudition & sa critique.

Reste l'Orthographe, sur laquelle il y a toujours bien de l'arbitraire. On a préféré celle qui est autorisée par l'usage. En fait d'Orthographe & de Langue, l'usage est seul législateur. Les signes qui représentent la parole étant purement conventionnels, cette convention ne peut être autorisée ni connue que par l'usage. Peut-être y auroit-il encore bien des changemens utiles à faire dans l'Orthographe usuelle; mais cette réforme doit être l'ouvrage du temps. Si même elle se fait jamais, ce sera peu-à-peu, insensiblement; les mots dont l'Orthographe est vicieuse, seront rectifiés l'un après l'autre; une réforme précipitée ou subite brouilleroit tout.

Nous rendons compte de notre travail, pour démontrer la différence du Dictionnaire de Trévoux, tel qu'il paroît aujourd'hui, de ce qu'il étoit dans les éditions précédentes, & combien il diffère encore de tous ceux qui ont quelque rapport avec lui. C'est au jugement du Public à nous en apprendre le succès.

Il nous reste à parler des fautes qui pourront se trouver dans ce Dictionnaire. Quelque exactitude qu'on ait pu y apporter, on ne se flatte point que dans un Ouvrage aussi considérable, qui embrasse tant de matières, il ne soit rien échappé qui ne soit juste. Nous passons nous-mêmes condamnation par avance sur tout ce qu'on y trouvera de fautes bien prouvées. Nous aurons une véritable & sincère obligation à quiconque voudra bien se donner la peine de nous les faire connoître;

& en faveur du service qu'il rendra au Public par des remarques, dont les Editeurs futurs pourront profiter, & du plaisir qu'il nous fera à nous-mêmes de nous instruire, nous lui passons dès-à-présent toute l'aigreur dont il pourroit assaisonner sa critique. Bien déterminés à ne point répondre, nous abandonnerons au Public nos intérêts & le soin de juger qui a raison, & à ceux qui travailleront après nous, le soin de nous justifier, ou de nous réformer dans une autre édition.

